

Bonjour à tous,

Si vous voulez visionner la présentation de l'ADR en Commission parlementaire du 2 février 2010, vous pouvez y avoir accès en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.assnat.qc.ca/fra/travaux/Debats/banquevideo/cfp/regimesretraite.html>

(voir les travaux de la Commission à compter de 14 heures).

L'ADR a été une des deux seules associations à :

- ❖ présenter des données qui ont répondu aux objectifs recherchés par les députés :
 - des pistes de solutions pour engager le dialogue,
 - du contenu inédit pour les députés **appuyé par des données factuelles et vérifiables**,
 - une documentation détaillée qui a tissé les liens entre les différentes données de la CARRA.

L'ADR a été la seule association :

- ❖ qui a osé affirmer directement qu'il fallait changer les paradigmes de la négociation afin de permettre aux retraités d'être présents et d'être participants aux négociations ou à des échanges sur les régimes de retraite. L'ADR a rappelé qu'en 1964, le premier ministre Jean Lesage avait affirmé que la Reine ne négocie pas avec ses sujets. Ce paradigme qui semblait immuable a changé et depuis 1966, il y a de véritables négociations entre les sujets de Sa Majesté et la Reine. Si c'est impensable pour plusieurs d'accorder aux retraités le droit de négocier certains aspects de leur régime de retraite, les retraités forceront la porte de la négociation, si et seulement si, ils manifestent une détermination exemplaire,
- ❖ qui a affirmé et prouvé que les 7/9 des coûts reliés à la pleine indexation allaient au financement des besoins des futurs retraités que sont les employés actuels,
- ❖ qui a affirmé et démontré que les retraités avaient déjà financé les coûts de leur pleine indexation..... les surplus de 2 G\$ qu'ont leur empruntés sans leur permission. Il suffit aujourd'hui de nous rembourser notre dû.
- ❖ qui a suscité une ovation debout de la part des retraités présents.

Deux associations de retraités, l'ADR et le RRAME ont affirmé sans gêne :

- ❖ que la pleine indexation est requise afin de mettre fin à l'appauvrissement des retraités,
- ❖ que cette pleine indexation est possible et nécessaire,
- ❖ que les retraités ont déjà financé leur part des coûts de cette pleine indexation,
- ❖ que les futurs retraités seront encore plus mal pris que nous s'ils n'apportent pas des modifications à leur régime de retraite.

Tout le travail de recherche de l'ADR est réalisé par des bénévoles. Toutefois, l'ADR doit engager des coûts importants pour assumer les frais d'impression, les frais de déplacement et les frais de réunion.

L'ADR a besoin **du soutien de tous ceux qui :**

- ❖ croient à la cause,
- ❖ sont fiers des recherches de l'ADR,
- ❖ se reconnaissent dans les demandes de l'ADR,
- ❖ **désirent avoir une voix qui les représente entièrement.**

Merci à tous les membres qui nous supportent déjà. « Une chance qu'on s'a », comme le chante Jean-Pierre Ferland, pour faire avancer le dossier de l'indexation. Si vous avez oublié de renouveler votre membership ou si vous n'avez pas encore adhéré à l'ADR, nous vous rappelons que pour deux dollars et cinquante par mois, vous pouvez nous fournir les munitions pour continuer notre travail.

Visitez notre site Internet www.adr-quebec.org et adhérez en ligne. Vous pouvez par prélèvements par la CARRA ou par chèque. Nous privilégions le mode de paiement par le CARRA car il est moins compliqué pour vous et moins coûteux pour l'ADR.

Si vous privilégiez le mode de prélèvement par la CARRA, vous recevrez gratuitement un bouton-prestige (épinglette) de l'ADR.

Si vous visionnez notre présentation à l'Assemblée nationale, vous serez convaincus de la nécessité de soutenir l'ADR. *

À la prochaine,

Rodrigue Dubé

Président de l'ADR

* Vous pouvez avoir accès aux photos de l'ADR en commission parlementaire en cliquant sur : http://www.adr-quebec.org/ph100202_comm_parlementaire.html